

Compte rendu d'audience

<http://www.unitesgppolice.com>

02/07/2019

DCPJ

Le 1er Juillet 2019, une délégation d'UNITÉ SGP POLICE, composée de Jérôme MOISANT, Secrétaire National en charge des Conditions de Travail, Yann BASTIERE, Référent National Investigation, Denis ROUSSEL, Référent B.R.I. et Bibia DERGHAM, Secrétaire Régionale FSPN, a été reçu par M. Jérôme BONET, Directeur Central de la Police Judiciaire et M. Jean-Michel COLOMBANI, chef de la Sous-Direction des Ressources, de l'Evaluation et de la Stratégie.



Lors de cette première prise de contact, M. BONET a tenu à relever l'investissement, la réactivité et l'implication des personnels de la DCPJ, notamment lors des crises graves rencontrées ces derniers mois. L'Investigation a été abordée dans sa globalité, au vu des enjeux à venir, mais les thématiques propres aux « PJistes » ont été ciblées.



➔ RÉORGANISATION DCPJ

- ▶ Evocation des futures Directions Zonales de la Police Judiciaire, avec quelques réajustements (Angers, Metz, Nantes, création de BRI...).
- ▶ Rapprochement DCPJ/DRPJ-PP. M. BONET y voit une cohérence opérationnelle, mais également un meilleur service rendu sur la plaque francilienne

➔ CRISE DES VOCATIONS

UNITÉ SGP POLICE a attiré l'attention sur la perte d'attractivité de l'investigation, la Police Judiciaire n'étant pas épargné.

M. BONET fait le même constat et évoque des réflexions sur les détections, peut-être dès la formation initiale, et sur une fidélisation des compétences dans sa direction.

➔ VALORISATION DES COMPÉTENCES

M. BONET a pleinement conscience que les compétences des fonctionnaires des services de Police Judiciaire doivent être reconnues, afin de maintenir un niveau d'excellence (IMEF, ICC, BRI...). Il s'est engagé à porter le combat.

➔ B.R.I.

UNITÉ SGP POLICE a attiré l'attention de M. le DCPJ sur la grogne au sein des B.R.I. Sursollicités ces derniers mois (Terrorisme, M.O. Gilets Jaunes, appuis PJ...), les personnels attendent une reconnaissance à la hauteur de leur investissement personnel.

M. BONET reconnaît la spécificité de ces unités d'appui, indispensables au bon fonctionnement de la DCPJ. Il sait l'implication et le dévouement de chacun, étant soucieux de la reconnaissance des acquis, mais également de « l'après-BRI ». Concernant une prime B.R.I., il s'engage à porter cette proposition.

UNITÉ SGP POLICE lui a remis un argumentaire précis à ce sujet, déjà remis voici quelques mois à M. le DGPN.



➔ LOURDEUR PROCÉDURE PÉNALE

Si M. BONET reconnaît le peu de progrès apporté en la matière par la loi Justice 2018/2022, il indique que c'est un combat perdu. En revanche, les nouvelles technologies (SCRIBE, PNIJ-NG,...) doivent être en mesure d'apporter une aide nécessaire et moderne à l'enquêteur.

➔ FRAIS DE MISSION / ASTREINTE

La DCPJ a indiqué avoir une gestion saine des frais de missions, ce qui lui permet une meilleure adaptabilité et une certaine souplesse. M. COLOMBANI s'est engagé à ce que les FIRPI soient remboursés dans des délais plus courts. Concernant les astreintes non payées, il nous a précisé que le budget 2019 était le même qu'en 2018.

➔ GEOPOL / HS / APORTT

De plus en plus de collègues demandent une application stricte de GEOPOL au sein de la DCPJ, notamment pour les HS.

UNITÉ SGP POLICE s'inquiète de l'entrée en vigueur de l'APORTT en la matière, et de son impact sur le bon fonctionnement des services générant de gros volumes horaires.

M. BONET reconnaît que l'indemnisation des HS est la solution.

